

## 26° CONCOURS DE PEINTURE – 2015 – à CARS

ARTICLE 01 : Le Comité des Fêtes organise un concours de peinture ouvert à tous, professionnels et amateurs

ARTICLE 02 : THEME « LES ARBRES »

ARTICLE 03 : DATE : Les Artistes ont tout loisir de réaliser leur œuvre - le tableau sera validé à la réception, en fonction du thème – jusqu'au **vendredi 17 juillet 2015**

ARTICLE 04: TECHNIQUES MIXTES  
HUILE – ACRYLIQUE

Format minimum  
Format 20, figure (73 x 60 cm)  
ou Format 20, paysage (73x54cm)  
ou Format 20, marine (73x50cm)

**Simple baguette cache-clous – Encadrement interdit.**  
Un PRIX DE 500 Euros sera remis pour l'œuvre retenue qui deviendra propriété du comité des fêtes et sera exposé à la Mairie de CARS.

ARTICLE 05 : PEINTURE AQUARELLE  
GOUACHE – DESSIN – PASTEL – LAVIS – ENCRE DE COULEURS – FUSAIN

Les artistes pratiquants ces disciplines pourront participer au concours en présentant leurs œuvres sur le même thème. Format minimum 21x29,7cm sur support rigide.

Ne sont pas acceptées les présentations sous-verre et sous-plastique avec pinces, pour cause sécurité.

Un PRIX « LIONS CLUB » de 300 Euros récompensera l'œuvre retenue par le jury qui deviendra propriété du LIONS CLUB.

Un jury se réunira et ses décisions seront sans appel.

ARTICLE 06 : Les jeunes (de 12 ans à 17 ans) peuvent présenter un dessin ou une peinture sur le même thème, le format minimum 21x29,7cm, sur support rigide.

**L'œuvre devra être munie d'une attache solide permettant l'acerochage.**

Un prix récompensera l'œuvre sélectionnée :

- pour les moins de 12 ans : 30 Euros.
- pour les plus de 12 ans : 50 Euros.

**Toutes les œuvres doivent comporter au verso : le titre de l'œuvre et le nom de l'artiste.**

ARTICLE 07 : PRIX PUBLIC

REMISE DU PRIX LE LUNDI 03 août 2015 à 22h00

**LES VISITEURS VOTERONT POUR UNE ŒUVRE TOUTES CATEGORIES CONFONDUES, (sauf article 06).**

**A l'exception des premiers prix décernés par le jury.**

Le peintre gagnant recevra son poids en bouteille de vin. Il sera prévenu le lundi 3 août 2015 en début d'après-midi et devra être présent des 21h.

ARTICLE 08 :

Les peintres pourront vendre leurs œuvres à l'occasion de la fête locale pendant les journées d'exposition :

les 31 juillet – 1 – 2 et 3 août 2015

Heures d'ouverture :

Le samedi de 15h00 à 21h00

Le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 21h

Le lundi de 15h00 à 23h00

ARTICLE 09 :

Les œuvres seront remises aux organisateurs.

**IMPERATIVEMENT LE :**

– VENDREDI 17 JUILLET 2015 de 15h30 à 18h00

– SAMEDI 8 JUILLET 2015 de 15h30 à 18h00

à la bibliothèque de CARS.

**Le piton de fixation est indispensable.**

Les tableaux seront exposés jusqu'au lundi 23h00.

Ils pourront être récupérés après la remise du prix public ou le mardi 4 août de 10h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00.

ARTICLE 10 :

Les organisateurs prendront le plus grand soin des œuvres.

ARTICLE 11 :

En vue d'une meilleure préparation de ce concours, il est demandé aux intéressés de :

Retourner le bulletin d'inscription adressé au :

COMITE DES FETES DE CARS – CONCOURS DE PEINTURE - MAIRIE – 1 LE BOURG 33390 CARS.

(Bulletin d'inscription disponible sur le site [www.cars33.fr](http://www.cars33.fr))

**IMPERATIVEMENT AVANT LE 14 JUILLET 2015**

PARTICIPATION à L'INSCRIPTION

Trois œuvres maximum par participant

- moins de 12 ans gratuit
- de 12 ans à 17 ans : 2,00€ par œuvre
- après 17 ans : 10,00€ : la 1ère œuvre  
7,00€ : la 2ème œuvre  
5,00€ : la 3ème œuvre

\* Tous les participants seront récompensés.

\* Les lauréats primés seront hors concours pendant deux ans, mais pourront participer à l'exposition et vendre les œuvres.

Remise du prix du jury le dimanche 2 août 2015 à 11h30 au foyer rural, suivi d'un vin d'honneur.  
En conséquence, l'exposition sera fermée de 11h30 à 14h00.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU INSCRIPTION : **Contactez le comité des fêtes**  
(bulletin d'inscription sur

le site [www.cars33.fr](http://www.cars33.fr))

Mme Dominique ARIAS : 05.57.42.10.88 / 06.98.46.64.20 – [arias.dominique@orange.fr](mailto:arias.dominique@orange.fr)

M. Philippe BECHADE : 05.40.10.15.51 / 06.25.11.16.38 – [bechadephil@gmail.com](mailto:bechadephil@gmail.com)

Mme Sylvette MOREAUX : 06.46.77.19.78 – [robert.moreaux0670@orange.fr](mailto:robert.moreaux0670@orange.fr)

**BULLETIN DE PARTICIPATION**  
**au concours de peinture à CARS – 2015 -**

**« LES ARBRES »**

**A renseigner en lettres capitales**

NOM ET PRENOM : .....

PSEUDONYME : .....

Adresse complète : .....

Adresse e.mail : .....

Téléphone : .....

TITRE de l'oeuvre	NATURE – huile, eau ....	FORMAT	PRIX demandé
-------------------	--------------------------	--------	--------------

1ère oeuvre			
2ème oeuvre			
3ème oeuvre			

**A compter de 2015, les tableaux seront uniquement réceptionnés à la bibliothèque.**

**AGE** : Moins de 12 ans e      de 12 ans à 17 ans       Après 17 ans

Participation au concours de peinture organisé par le Comité des Fêtes de CARS, les : 31 juillet, 1, 2 et 3 août 2015.

Ci-joint, un chèque de ....., libellé à l'ordre du : **COMITE des FÊTES DE CARS.**

**ADRESSE COURRIER** : **COMITE des FÊTES – MAIRIE 1 le bourg 33390 CARS**

**PRIERE de RESPECTER LES DATES :**  
**- D'INSCRIPTION : BULLETIN A RETOURNER AVANT LE 14 JUILLET 2015**  
**- DE REMISE DES OEUVRES : 17 JUILLET de 15H30 à 18H00 ou le 18 JUILLET de 15H30 à 18H00. MERCI !**

TOUTE PARTICIPATION ENTRAÎNE L'ACCEPTATION DU REGLEMENT.

Signature :